

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017**

**Présents** : M. Philippe ESSERTEL, Mme Maryse DURIS, M Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, Mmes Germaine RONDEL, Nadine CHAFFAL, M. MACQUET Philippe, Mmes Evelyne GRENIER, Françoise LUGNIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Alain GENON.

**Absents excusés** : M Ludovic BOURG, M Pascal BARRIER.

**Secrétaire de séance** : Mme Maryse DURIS

- 1- Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs et de gestion 2016 pour la commune et l'assainissement
- 2- Le Conseil Municipal affecte les résultats de clôture 2016 et vote les taxes :
  - Habitation : 4.96%
  - Foncier bâti : 9.08%
  - Foncier non bâti : 33.95%
- 3- Le Conseil Municipal adopte les budget général et assainissement pour l'année 2017.
- 4- Le Conseil Municipal renouvelle la convention pour un an de la mise à disposition des services du SIEL pour l'instruction des dossiers d'application du droit des sols.
- 5- Le Conseil Municipal approuve l'adhésion des communes de PINAY et ST JODARD au SI des Eaux de la Bombarde
- 6- Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour la réfection de la zinguerie de la toiture de l'école
- 7- Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du conseil Départemental pour l'acquisition d'une table de pique-nique destinée à être installée dans le nouvel espace du centre Bourg.
- 8- Une première réunion a eu lieu pour l'adressage pour les secteurs La Fabrique, Porte et Varennes. Une formation est programmée avec la communauté d'Agglomération Loire Forez pour l'utilisation de l'outil informatique.
- 9- Les compétences voirie, éclairage public et assainissement seront transférées à la Communauté d'Agglomération Loire Forez.